



# PROE

Programme régional océanien  
de l'environnement



## Deuxième réunion du Conseil exécutif du PROE

2 – 4 septembre 2020

### Point 9.7 de l'ordre du jour : Évaluation des résultats du directeur général du PROE – **huis clos**

#### Objet du document

1. Prendre acte de ce que la Troïka s'apprête à faire distribuer un document relatif à l'évaluation des performances du Directeur général (DG), devant faire l'objet d'une discussion lors de la réunion du Conseil exécutif (CE).

#### Contexte

2. Conformément à la procédure usuelle, la Troïka actuelle évaluera les performances du DG pour ses activités de l'année passée, en concertation étroite avec le DG. Un rapport sera envoyé au CE pour les années sans Conférence du PROE.
3. Le Plan de développement de performances du DG est confidentiel ; il n'est communiqué qu'aux Membres du PROE. Les Membres en discuteront lors d'une session à huis clos.
4. L'examen formel des performances du DG pour l'année écoulée sera fait par la Troïka en août 2020, en concertation avec le DG. Le Président en présentera un rapport au CE.

#### Recommandations

5. Le Conseil exécutif est invité lors de la réunion à :
  1. **prendre acte** de la procédure d'évaluation des performances du DG.